

Arrêté du ministre de la Sécurité publique concernant l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres qui a été mis en œuvre relativement aux inondations survenues en avril 2005, dans diverses municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 4 avril 2005 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres afin d'aider les particuliers, les entreprises, les organismes et les municipalités qui ont subi des préjudices en raison des inondations survenues en avril 2005, dans diverses municipalités du Québec;

VU l'annexe jointe à cet arrêté qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme d'élargir au besoin le territoire concerné;

CONSIDÉRANT que des municipalités qui n'ont pas été désignées à l'arrêté précité ont dû engager des dépenses pour la mise en place de mesures préventives temporaires, d'intervention et de rétablissement ou ont relevé des dommages causés par des inondations survenues en avril 2005;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

ARRÊTE CE QUI SUIVIT :

Est élargi le territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres, qui a été mis en œuvre le 4 avril 2005 relativement aux inondations survenues en avril 2005, dans diverses municipalités du Québec, afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Le ministre de la Sécurité publique,

Signé à Québec, le _____

ANNEXE

<u>Municipalité</u>	<u>Désignation</u>	<u>Circonscription électorale</u>
<u>Région 01</u>		
Saint-Pacôme	Municipalité	Kamouraska-Témiscouata
Saint-Pascal	Ville	Kamouraska-Témiscouata
Saint-René-de-Matane	Municipalité	Matane
<u>Région 03</u>		
Baie-Saint-Paul	Ville	Charlevoix
Clermont	Ville	Charlevoix
L'Isle-aux-Coudres	Municipalité	Charlevoix
Saint-Casimir	Municipalité	Portneuf
<u>Région 04</u>		
Maskinongé	Municipalité	Maskinongé
Saint-Étienne-des-Grès	Paroisse	Maskinongé
Sainte-Anne-de-la-Pérade	Municipalité	Champlain
<u>Région 05</u>		
Asbestos	Ville	Richmond
Potton	Canton	Brome-Missisquoi
Saint-Ludger	Municipalité	Beauce-Sud

Région 06

Montréal	Ville	Acadie Anjou Bourassa-Sauvé Bourget Crémazie D'Arcy-McGee Gouin Hochelaga-Maisonneuve Jacques-Cartier Jeanne-Mance – Viger LaFontaine Laurier-Dorion Marguerite-Bourgeoys Marquette Mercier Mont-Royal Nelligan Notre-Dame-de-Grâce Outremont Pointe-aux-Trembles Robert-Baldwin Rosemont Saint-Henri – Sainte-Anne Saint-Laurent Sainte-Marie – Saint-Jacques Verdun Viau Westmount – Saint-Louis
----------	-------	---

Région 12

Saint-Raphaël	Municipalité	Bellechasse
---------------	--------------	-------------

Région 14

Chertsey	Municipalité	Bertrand
Saint-Zénon	Municipalité	Berthier
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	Municipalié	Berthier

Région 15

Lachute	Ville	Argenteuil
Mirabel	Ville	Mirabel
Sainte-Anne-des-Plaines	Ville	Blainville

Région 17

Bécancour	Ville	Nicolet-Yamaska
Lyster	Municipalité	Lotbinière
Notre-Dame-de-Lourdes	Paroisse	Lotbinière
Saint-Louis-de-Blandford	Paroisse	Lotbinière
Sainte-Clotilde-de-Horton	Municipalité	Richmond